

L'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Domains et Musées départementaux » cherche son futur directeur !

Le Département du Finistère a fait le choix de créer en 2007 un établissement public pour réunir cinq domaines constitués de monuments historiques et de parcs et jardins remarquables, élargi en 2025 aux musées départementaux. L'établissement rassemble ainsi aujourd'hui les sites et domaines culturels suivants :

1. Domaine départemental de l'Abbaye de Daoulas à Daoulas ;
2. Domaine départemental de Trévarez à Saint-Goazec ;
3. Domaine départemental du château de Kerjean à Saint-Vougay ;
4. Domaine départemental de l'Abbaye du Relec à Plounéour-Ménez ;
5. Domaine départemental de Kernault à Mellac ;
6. Musée départemental de l'école rurale à Trégarvan ;
7. Écomusée départemental des Monts d'Arrée à Commana et Saint-Rivoal ;
8. Musée départemental de l'ancienne Abbaye de Landévennec à Landévennec ;
9. Musée départemental breton à Quimper et ses réserves ;
10. Manoir départemental de Squvidan à Clohars-Fouesnant ;
11. Musée départemental des phares et balises à Ouessant.

L'établissement recrute son directeur pour un mandat de 3 ans, renouvelable.

NATURE DES MISSIONS ET OBJECTIFS

Le directeur est le garant de la qualité de l'offre culturelle et de son rayonnement auprès d'un large public, de la gestion sécurisée de l'établissement et de l'animation de ses équipes.

Il met en œuvre toutes les actions permettant de répondre aux ambitions du Département de rendre la culture accessible au plus grand nombre :

- Accueillir davantage de visiteurs, et en particulier plus de Finistériens ;
- Préserver et développer une offre culturelle variée, de qualité, et ouverte à tous ;
- Conserver et valoriser la spécificité historique et patrimoniale de chaque domaine et musée.

Sous l'autorité du Conseil d'Administration et de son Président, et en collaboration étroite avec les services du Département, le directeur général :

- Initie et met en œuvre le projet artistique, culturel, pédagogique et scientifique ;
- Pilote l'ensemble des actions culturelles en fonction des usages, des attentes des Finistériens (premier public cible) et des autres visiteurs, des partenaires ;
- Pilote les travaux confiés par le Département à l'EPCC qui visent à préserver les monuments et les parcs dont il est dépositaire ;
- Coordonne la stratégie de communication et de marketing ;
- Assure la direction et l'encadrement de l'ensemble des personnels et des services ;
- Elabore et assure le suivi des budgets annuels et pluriannuels de l'établissement ;
- Pilote la commande publique dans le respect des règles en vigueur ;
- Représente l'établissement en général dans tous les actes de la vie civile.

PROFIL RECHERCHE

Le directeur général justifie d'une expérience réussie dans la direction d'un établissement public, ou d'une fonction de direction d'une équipe importante au sein de l'État, d'une collectivité, ou d'un organisme privé ou associatif de taille comparable.

Il justifie de qualités reconnues de management, d'une capacité à conduire le dialogue social et accompagner le changement. C'est un fédérateur et un animateur d'équipe. La connaissance du secteur culturel, l'expérience dans le secteur ou la capacité d'interagir avec ses acteurs seront appréciées.

Il est doté d'une bonne capacité de prospective financière, il assure un suivi financier exemplaire, depuis la préparation jusqu'à la mise en œuvre des budgets.

Il connaît le fonctionnement des institutions, maîtrise les grands principes juridiques et sait dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes : au premier chef, avec le Département, les collectivités territoriales, services de l'État, acteurs culturels et touristiques départementaux et nationaux.

Il est force de proposition et cherche à développer de nouveaux publics.

L'exigence du poste nécessite une grande disponibilité.

Poste basé à DAOULAS (29). Permis B souhaité. Rémunération en fonction du profil. Contrat de droit public.

Calendrier et procédure de recrutement :

Candidatures possibles jusqu'au 24 août 2026. Les candidats sélectionnés par le jury seront invités à élaborer un projet culturel pour l'établissement en s'appuyant sur un cahier des charges précisant les attentes du Président et du conseil d'administration pour le mandat. Les projets culturels des candidats seront présentés au jury deuxième quinzaine de septembre pour une prise de poste à partir de mi-octobre 2026.

Dépôt des candidatures :

Conseil départemental du Finistère, Direction de la Transformation, des Systèmes d'Information et des Ressources Humaines - 32 bd Duplex 29196 Quimper Cedex

Ou par mail : recrutement@finistere.fr

Contacts :

Hélène CHEDORGES, Directrice de la culture, du patrimoine et des sports, Conseil départemental du Finistère : helene.chedorge@finistere.fr

Gaëlle MOGENTALE, Directrice adjointe de la culture, du patrimoine et des sports, Conseil départemental du Finistère : gaelle.mogentale@finistere.fr